

# AFFECTATION EN 2<sup>NDE</sup> GT

## Principe général

Hormis les enseignements optionnels contingentés, l'affectation porte sur un vœu générique de seconde GT sans mention des choix optionnels : 2<sup>nde</sup> GT

Pour ce vœu, **l'affectation est de droit dans le lycée de secteur et n'intègre pas les notes de l'élève mais seulement le bonus secteur.**

**Lycée de secteur = domiciliation du ou des responsables légaux de l'élève**

Le chef d'établissement ne peut se substituer à l'autorité parentale : la formulation des vœux est de la responsabilité de la famille.

Si souhait de scolarisation dans un établissement privé sous contrat : attirer l'attention des familles sur l'obligation d'entreprendre une démarche personnelle d'inscription auprès de l'établissement privé avant la procédure d'affectation et de procéder à la saisie des vœux via le SLA.

## Valorisation voie technologique

Dans le cadre de la valorisation de la voie technologique, en plus du vœu 2<sup>nde</sup> GT, deux vœux sont proposés au lycée Le Garros à Auch : « 2-GT SL 2GT option sciences de laboratoire » et « 2-GT SICIT 2nde GT avec les options SI et CIT ».

Il s'agit de **vœux spécifiques, non contingentés, qui permettront d'identifier plus précisément les élèves souhaitant poursuivre vers la voie technologique et faciliter ainsi leur entrée dans cette voie.**

Dans le Gers, ces vœux seront à saisir par les familles pour les élèves souhaitant effectuer une demande 2-GT SL ou 2-GT SICIT, **quel que soit leur secteur, y compris du secteur du lycée Le Garros.**

## Recrutements particuliers

### Section binationale BACHIBAC

 Lycée Maréchal Lannes -  
Lectoure

Elle propose un parcours biculturel et bilingue et prépare simultanément au Baccalauréat espagnol et au baccalauréat français.

Les élèves souhaitant suivre cet enseignement (**à saisir en 1<sup>er</sup> vœu**) doivent s'adresser directement à l'établissement.

Le dossier de candidature est joint en annexe du guide académique (annexe 8).

### Enseignements optionnels contingentés dans le département du Gers

Pour les enseignements suivants, saisir un vœu spécifique correspondant à l'option contingentée. L'affectation se fera au barème en fonction des résultats de l'élève (**un second vœu générique dans le lycée de secteur devra être saisi pour garantir une affectation**)

- **Santé et social** au lycée Joseph Saverne à L'Isle-Jourdain (recrutement départemental)
- **EPS** au lycée Alain-Fournier à Mirande (recrutement départemental)
- **Arts Visuels Cinéma Audiovisuel** au lycée Le Garros à Auch (recrutement départemental)
- **Création et culture design** au lycée Bossuet à Condom (recrutement académique)
- **Arts du cirque** au lycée Le Garros à Auch (recrutement national)

### Les sections sportives

L'intégration en section sportive s'effectue en fonction des décisions d'orientation et du niveau sportif en lien avec la fédération. **Les élèves souhaitant intégrer ces sections doivent s'adresser directement à l'établissement.**

**Implantation des sections sportives :**

- Basket au lycée Le Garros – Auch
- Foot au lycée Pardailhan – Auch
- Rugby au lycée Le Garros – Auch et au LGTA Beaulieu Lavacant – Auch

Les élèves hors secteur devront formuler une **demande de dérogation pour « Parcours Scolaire Particulier ».**

**L'admission dans une section sportive ne garantit pas l'affectation dans un lycée hors secteur ou une formation professionnelle**